

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04213 Numéro SIREN : 352 720 726 Nom ou dénomination : 3J CONSTRUCTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2019 sous le numéro de dépôt 11342

3 J CONSTRUCTIONS

ENTREPRISE DE BÂTIMENT

S.a.r.l. au capital de 15.000 €

Rcs Bobigny B 352 720 726

SIEGE SOCIAL

10, RUE MONTESQUIEU

93410 VAUJOURS

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2018

Audit Fiscalité Comptabilité
Société d'Expertise-Comptable
41 rue Paul BERT – 93600 Aulnay-sous-Bois
Téléphone : 01 43 30 25 27 Télécopie : 01 48 66 20 57

3J CONSTRUCTIONS

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Annexes Legales 19	2
Bilan détaillé	13
ACTIF	13
<i>Actif immobilisé</i>	<i>13</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>13</i>
PASSIF	14
<i>Capitaux Propres</i>	<i>14</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>14</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>14</i>
Compte de résultat détaillé	15
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	17
Liasse 19 IS RN	19
Liasse 19 1330 CVAE	46

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 48 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	771 150,41 Euros
chiffre d'affaires	1 035 865,71 Euros
résultat net comptable	30 282,17 Euros

Fait à AULNAY-SOUS-BOIS
Le 23/04/2019

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet AUDIT FISCALITE COMPTABILITE

Annexes Legales 19**3J CONSTRUCTIONS****ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 771 150,41 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 30 282,17 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

3J CONSTRUCTIONS**SOMMAIRE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices

3J CONSTRUCTIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

3J CONSTRUCTIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.5 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

3J CONSTRUCTIONS**ANNEXE**

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

1.6 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015. Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Rappel important:

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' virent pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Install. générales, agencements, constructions			
Install. techniques, matériel, outillages industriels	41 181		
Autres install., agencements, aménagements	8 056		
Matériel de transport	65 061		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 594		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	134 891		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 644		
TOTAL	4 644		
TOTAL GENERAL	139 536		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel, outillages industriels			41 181	
Autres install., agencements, aménagements			8 056	
Matériel de transport		15 900	49 161	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			20 594	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		15 900	118 991	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		3 120	1 524	
TOTAL		3 120	1 524	
TOTAL GENERAL		19 020	120 516	

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Install. générales, agencements, constructions				
Install. techniques, matériel et outill. industriels	41 181			41 181
Installations, agencements divers	8 056			8 056
Matériel de transport	65 061		15 900	49 161
Matériel de bureau, informatique, mobilier	20 594			20 594
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	134 891		15 900	118 991
TOTAL GENERAL	134 891		15 900	118 991

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Install. gales, agencements, constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Installations, agencements divers					
Matériel de transport					
Mat. de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	8 189			8 189
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	8 189			8 189
TOTAL GENERAL	8 189			8 189
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 524		1 524
Clients douteux ou litigieux	9 794	9 794	
Autres créances clients	176 135	176 135	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	3 000	3 000	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices	21 489	21 489	
- T.V.A.	1 564	1 564	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	202	202	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	213 710	212 185	1 524
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 413	47 413		
Personnel et comptes rattachés	16 050	16 050		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 426	35 426		
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A.	67 491	67 491		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	1 490	1 490		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	901	901		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	168 771	168 771		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

3J CONSTRUCTIONS

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Aux comptes annuels présentée en Euros

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	31/12/2014 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	15 000	15 000	15 000	15 000	
b) Nombre d'actions émises					
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 035 866	611 197	730 337	1 491 813	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	30 282	-108 475	-49 607	40 564	
c) Impôt sur les bénéfices		-528		5 279	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	30 282	-107 947		35 285	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	30 282	-108 131	-49 607	42 514	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions					
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	260 252	253 362	216 858	315 015	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	94 824	125 830	158 679	140 775	

Observations complémentaires

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net		
Actif immobilisé						
Installations tech., matériel & outillage indu	41 181	41 181				
215400 Matériel industriel	41 181		41 181	41 181		
281540 Amortissement matériel industriel		41 181	-41 181	-41 181		
Autres immobilisations corporelles	77 810	77 810				
218100 Instal. génér. agenc. amgts	8 056		8 056	8 056		
218200 Matériel de transport	49 161		49 161	65 061		- 15 900
218300 Matériel de bureau & infor.	20 594		20 594	20 594		
281810 Amortissements agencement installat		8 056	-8 056	-8 056		
281820 Amortissement mat transport		49 161	-49 161	-65 061		15 900
281830 Amortissement mat bureau informatiq		20 594	-20 594	-20 594		
Autres immobilisations financières	1 524		1 524	4 644		- 3 120
275000 Dépôts et cautions	1 524		1 524	4 644		- 3 120
TOTAL (I)	120 516	118 991	1 524	4 644		- 3 120
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	8 100		8 100	7 800		300
311000 Stock matières premières	8 100		8 100	7 800		300
Avances & acomptes versés sur commandes	1 000		1 000	1 119		- 119
409100 Frs avances & acomptes/comm.	1 000		1 000	1 119		- 119
Clients et comptes rattachés	185 930	8 189	177 740	282 088		- 104 348
410000 Clients	165 657		165 657	280 483		- 114 826
416000 Clients douteux ou litigieux 19,60	9 794		9 794	9 794		
418000 Clients produits non encore fact.	10 478		10 478			10 478
491200 Prov/dep cpte cli 19.6%		8 189	-8 189	-8 189		
Fournisseurs débiteurs	202		202	503		- 301
401000 Fournisseurs divers	202		202	503		- 301
Personnel	3 000		3 000			3 000
425000 Personnel avances et acomptes	3 000		3 000			3 000
Etat, impôts sur les bénéfices	21 489		21 489	23 975		- 2 486
444000 Etat impôts sur les bénéfices	21 489		21 489	23 975		- 2 486
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 564		1 564	10 649		- 9 085
445660 T.V.A. s/ ABS				4 093		- 4 093
445663 TVA déductible autoliquidation	1 554		1 554	6 556		- 5 002
445666 TVA déductible 10 %	11		11			11
Valeurs mobilières de placement	346 839		346 839	482 098		- 135 259
503500 Titres cotés BCMNE	1 254		1 254	1 254		
508200 Compte à terme HSBC	35 000		35 000	70 000		- 35 000
508300 Compte à terme SG	159 710		159 710	158 966		744
508400 Comptes à terme CMNE	150 875		150 875	251 879		- 101 004
Disponibilités	209 691		209 691	23 019		186 672
512000 Société Générale	1 839		1 839	613		1 226
512200 UBP Livry Gargan	4 682		4 682	1 237		3 445
512300 Banque CMNE	202 972		202 972	21 011		181 961
530000 Caisse	198		198	157		41
TOTAL (II)	777 815	8 189	769 626	831 251		- 61 625
TOTAL ACTIF (0 à V)	898 331	127 180	771 150	835 896		- 64 746

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 15 000)	15 000	15 000	
101300 Capital souscrit appelé verse	15 000	15 000	
Réserve légale	1 500	1 500	
106100 Réserve légale	1 500	1 500	
Report à nouveau	534 448	662 579	- 128 131
110000 Report à nouveau (SC)	534 448	662 579	- 128 131
Résultat de l'exercice	30 282	-108 131	138 413
TOTAL (I)	581 230	570 948	10 282
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Associés	901	901	
455100 Assoc. c/c principal	901	901	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	21 150		21 150
419100 Cts avances acpts reçus/com.	21 150		21 150
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 413	77 851	- 30 438
401000 Fournisseurs divers	40 830	71 268	- 30 438
408100 Fournisseurs	6 583	6 583	
. Personnel	16 050	15 444	606
421000 Personnel rémunérations dues	13 475	13 101	374
421500 Note de frais à payer	2 576	2 343	233
. Organismes sociaux	35 426	88 773	- 53 347
431000 URSSAF	7 927	61 972	- 54 045
437300 PROBTP retraite - prévoyance	12 895	12 211	684
437500 APST Médecine du Travail	325	294	31
437700 Caisse des Congés Payés	13 537	13 618	- 81
437820 AGF retraite planeo	741	679	62
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 491	59 457	8 034
445210 TVA due autoliquidation	1 554	6 556	- 5 002
445510 T.V.A. à décaisser	41 218	1 224	39 994
445660 T.V.A. s/ ABS	364		364
445710 TVA s/ VENTES 19,60 %	254	857	- 603
445713 TVA s/ Ventes 10 %	791	3 414	- 2 623
445720 TVA s/ Ventes 20 %	21 563	47 406	- 25 843
445877 TVA en attente collectée 20 %	1 746		1 746
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 490	1 372	118
447200 Taxe apprentissage	1 490	1 372	118
Autres dettes		21 150	- 21 150
410000 Clients		21 150	- 21 150
TOTAL (IV)	189 921	264 948	- 75 027
TOTAL PASSIF (I à V)	771 150	835 896	- 64 746

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Production vendue services	1 035 866		1 035 866	611 197	424 669
704000 Travaux sans TVA	211 561		211 561	50 351	161 210
704101 Travaux 10 %	134 105		134 105	58 208	75 897
704120 Travaux 20 %	690 200		690 200	502 638	187 562
Chiffre d'affaires Net	1 035 866		1 035 866	611 197	424 669

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation	6 380	6 796	- 416	-6,12
740000 Subvention d'exploitation	6 380	6 796	- 416	-6,12
Total des produits d'exploitation (I)	1 042 246	617 993	424 253	68,65
Achats de matières premières et autres approvisionnement	171 390	101 794	69 596	68,37
601000 Matières premières	171 390	101 794	69 596	68,37
Variation de stock (matières premières et autres approv.	-300		- 300	N/S
603100 Var/stocks matières premières	-300		- 300	N/S
Autres achats et charges externes	489 198	266 627	222 571	83,48
605000 Travaux sous traités sans TVA	332 992	157 488	175 504	111,44
605100 Travaux sous traités avec TVA	7 801	2 599	5 202	200,15
606100 Fournitures non stockables	1 101	1 144	- 43	-3,76
606150 Carburant	6 650	6 350	300	4,72
606300 Fourn. d'entr. petit équip.	1 993	2 537	- 544	-21,44
606400 Fournitures administratives	622	812	- 190	-23,40
612000 Crédit bail	1 697		1 697	N/S
612100 Credit Bail Citroen	5 014	6 921	- 1 907	-27,55
612300 Credit Bail Photocopieur	2 408	2 290	118	5,15
613000 Loyer	8 955	9 696	- 741	-7,64
613200 Location de matériel	13 847	8 829	5 018	56,84
614000 Charges loc. & de co-prop.	53	72	- 19	-26,39
615000 Entretien réparation	268	462	- 194	-41,99
615200 Entr. répar matériel transport	5 805	6 030	- 225	-3,73
616000 Assurances	28 890	5 221	23 669	453,34
616100 Assurances sur crédit bail	1 211	957	254	26,54
618300 Documentation technique	1 789	2 240	- 451	-20,13
618500 Frais de colloques, sémin., confer	3 220		3 220	N/S
621100 Personnel intérimaire	6 774	671	6 103	909,54
622600 Honoraires	23 140	17 625	5 515	31,29
622700 Frais d'actes & contentieux	360	44	316	718,18
623300 Foires & expositions		1 626	- 1 626	-100
623400 Cadeaux à la clientèle	3 843	2 678	1 165	43,50
623800 Divers (pourboires dons...)	3 100	3 014	86	2,85
624100 Transports/achats		1	- 1	-100
625100 Voyages & déplacements M. CHEANNE	3 877	3 938	- 61	-1,55
625110 Voyages et déplacements	1 244	514	730	142,02
625130 Note de Frais CHEANNE F	5 941	6 517	- 576	-8,84
625600 Frais de missions	5 828	7 913	- 2 085	-26,35
625700 Réceptions	63	136	- 73	-53,68
625710 Réception M. CHEANNE	2 646	708	1 938	273,73
626000 Frais postaux	863	634	229	36,12
626100 Téléphone	3 960	4 057	- 97	-2,39
627000 Services bancaires	3 146	2 901	245	8,45
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	95		95	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	4 564	6 807	- 2 243	-32,95
633200 Taxe d'apprentissage	1 490	1 372	118	8,60
633300 Particip. employ. form. prof.	1 788	3 092	- 1 304	-42,17
635100 CVAE	261	261		0,00
635110 CFE	1 025	1 151	- 126	-10,95

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation absolue	%
635130 Autres impôts locaux		932	- 932	-100
Salaires et traitements	260 252	258 362	1 890	0,73
641000 Rémunération du personnel	207 287		207 287	N/S
641100 Rémunérations		193 421	- 193 421	-100
641250 Conges payes	45 417	53 005	- 7 588	-14,32
641390 Indemnité repas	5 870	5 132	738	14,38
641395 Indemnité transports	1 679	1 804	- 125	-6,93
644000 Rémunérations Gerant		5 000	- 5 000	-100
Charges sociales	94 824	120 830	- 26 006	-21,52
645100 Cotisations URSSAF	61 949	62 152	- 203	-0,33
645300 Cotisation retraite	28 422	26 776	1 646	6,15
645820 Retraite Compl AGF (Planeo)	2 607	2 452	155	6,32
646000 RSI	5 719	19 986	- 14 267	-71,38
646100 Pro BTP Retraite M. CHEANNE	3 315	4 437	- 1 122	-25,29
646300 Groupama Vie	2 081	12 403	- 10 322	-83,22
646400 Assurance VIE HSBC		441	- 441	-100
647500 Médecine du travail pharmac.	901	811	90	11,10
648000 Carte BTP		54	- 54	-100
649000 CICE	-10 169	-8 682	- 1 487	17,13
Dotations aux amortissements sur immobilisations		184	- 184	-100
681120 Dot amort immob. corporelles		184	- 184	-100
Autres charges	7 525	1	7 524	N/S
654000 Pertes sur creances irrecouvab.	7 524		7 524	N/S
658000 Charges div. gestion courante	0	1	- 1	-100
Total des charges d'exploitation (II)	1 027 453	754 604	272 849	36,16
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 793	-136 612	151 405	110,83
Autres intérêts et produits assimilés	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
764000 Revenus des valeurs mobilières de p	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
Total des produits financiers (V)	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	15 982	-107 870	123 852	114,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 287		3 287	N/S
771000 Produits except. sur oper. gestion	3 287		3 287	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 700		11 700	N/S
775000 Produits cessions elements d'actif	11 700		11 700	N/S
Total des produits exceptionnels (VII)	14 987		14 987	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	687	789	- 102	-12,93
671290 Pénalités non déductibles	615	582	33	5,67
671800 Autres charg. exceptionnelles	72	207	- 135	-65,22
Total des charges exceptionnelles (VIII)	687	789	- 102	-12,93
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	14 300	-789	15 089	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)		-528	528	-100
699100 Credit d'Impot Apprentissage restit		-528	528	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 058 422	646 734	411 688	63,66
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 028 140	754 866	273 274	36,20
RESULTAT NET	30 282	-108 131	138 413	128,00

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
+ Production vendue	1 035 866	611 197	424 669	69,48
704000 Travaux sans TVA	211 561	50 351	161 210	320,17
704101 Travaux 10 %	134 105	58 208	75 897	130,39
704120 Travaux 20 %	690 200	502 638	187 562	37,32
Production de l'exercice	1 035 866	611 197	424 669	69,48
- Matières premières et approvisionnements consommés	171 090	101 794	69 296	68,07
601000 Matières premières	171 390	101 794	69 596	68,37
603100 Var/stocks matières premières	-300		- 300	N/S
- Sous-traitance directe	340 793	160 087	180 706	112,88
605000 Travaux sous traités sans TVA	332 992	157 488	175 504	111,44
605100 Travaux sous traités avec TVA	7 801	2 599	5 202	200,15
Marge brute sur production (I - II)	523 983	349 316	174 667	50,00
Taux de marge brute sur production	50,58 %	57,15 %		
Marge brute globale (I + II)	523 983	349 316	174 667	50,00
Taux de marge brute globale	50,58 %	57,15 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	148 405	106 540	41 865	39,30
606100 Fournitures non stockables	1 101	1 144	- 43	-3,76
606150 Carburant	6 650	6 350	300	4,72
606300 Fourn. d'entr. petit équip.	1 993	2 537	- 544	-21,44
606400 Fournitures administratives	622	812	- 190	-23,40
612000 Crédit bail	1 697		1 697	N/S
612100 Credit Bail Citroen	5 014	6 921	- 1 907	-27,55
612300 Credit Bail Photocopieur	2 408	2 290	118	5,15
613000 Loyer	8 955	9 696	- 741	-7,64
613200 Location de matériel	13 847	8 829	5 018	56,84
614000 Charges loc. & de co-propr.	53	72	- 19	-26,39
615000 Entretien réparation	268	462	- 194	-41,99
615200 Entr. répar matériel transport	5 805	6 030	- 225	-3,73
616000 Assurances	28 890	5 221	23 669	453,34
616100 Assurances sur crédit bail	1 211	957	254	26,54
618300 Documentation technique	1 789	2 240	- 451	-20,13
618500 Frais de colloques, semin., confer	3 220		3 220	N/S
621100 Personnel intérimaire	6 774	671	6 103	909,54
622600 Honoraires	23 140	17 625	5 515	31,29
622700 Frais d'actes & contentieux	360	44	316	718,18
623300 Foires & expositions		1 626	- 1 626	-100
623400 Cadeaux à la clientèle	3 843	2 678	1 165	43,50
623800 Divers (pourboires dons...)	3 100	3 014	86	2,85
624100 Transports/achats		1	- 1	-100
625100 Voyages & déplacements M. CHEANNE	3 877	3 938	- 61	-1,55
625110 Voyages et déplacements	1 244	514	730	142,02
625130 Note de Frais CHEANNE F	5 941	6 517	- 576	-8,84
625600 Frais de missions	5 828	7 913	- 2 085	-26,35
625700 Réceptions	63	136	- 73	-53,68
625710 Réception M. CHEANNE	2 646	708	1 938	273,73
626000 Frais postaux	863	634	229	36,12
626100 Téléphone	3 960	4 057	- 97	-2,39
627000 Services bancaires	3 146	2 901	245	8,45
627800 Autres frais & comm. prest. serv.	95		95	N/S
Valeur ajoutée produite	375 578	242 776	132 802	54,70
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	36,26 %	39,72 %		
+ Subventions d'exploitation	6 380	6 796	- 416	-6,12
740000 Subvention d'exploitation	6 380	6 796	- 416	-6,12
- Impôts, taxes et versements assimilés	4 564	6 807	- 2 243	-32,95

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
633200 Taxe d'apprentissage	1 490	1 372	118	8,60
633300 Particip. employ. form. prof.	1 788	3 092	- 1 304	-42,17
635100 CVAE	261	261		0,00
635110 CFE	1 025	1 151	- 126	-10,95
635130 Autres impôts locaux		932	- 932	-100
- Salaires et traitements	260 252	258 362	1 890	0,73
641000 Rémunération du personnel	207 287		207 287	N/S
641100 Rémunérations		193 421	- 193 421	-100
641250 Conges payés	45 417	53 005	- 7 588	-14,32
641390 Indemnité repas	5 870	5 132	738	14,38
641395 Indemnité transports	1 679	1 804	- 125	-6,93
644000 Rémunérations Gerant		5 000	- 5 000	-100
- Charges sociales	94 824	120 830	- 26 006	-21,52
645100 Cotisations URSSAF	61 949	62 152	- 203	-0,33
645300 Cotisation retraite	28 422	26 776	1 646	6,15
645820 Retraite Compl AGF (Planeo)	2 607	2 452	155	6,32
646000 RSI	5 719	19 986	- 14 267	-71,38
646100 Pro BTP Retraite M. CHEANNE	3 315	4 437	- 1 122	-25,29
646300 Groupama Vie	2 081	12 403	- 10 322	-83,22
646400 Assurance VIE HSBC		441	- 441	-100
647500 Médecine du travail pharmac.	901	811	90	11,10
648000 Carte BTP		54	- 54	-100
649000 CICE	-10 169	-8 682	- 1 487	17,13
Excédent brut d'exploitation	22 318	-136 427	158 745	116,36
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	2,15 %	-22,32 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations		184	- 184	-100
681120 Dot amort immob. corporelles		184	- 184	-100
- Autres charges de gestion courante	7 525	1	7 524	N/S
654000 Pertes sur créances irrécouvrab.	7 524		7 524	N/S
658000 Charges div. gestion courante	0	1	- 1	-100
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod. financie	14 793	-136 612	151 405	110,83
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	1,43 %	-22,35 %		
+Autres intérêts et produits assimilés	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
764000 Revenus des valeurs mobilières de p	1 189	28 742	- 27 553	-95,86
Résultat courant avant impôts	15 982	-107 870	123 852	114,82
Résultat courant / chiffre d'affaires	1,54 %	-17,65 %		
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 287		3 287	N/S
771000 Produits except. sur oper. gestion	3 287		3 287	N/S
+Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 700		11 700	N/S
775000 Produits cessions éléments d'actif	11 700		11 700	N/S
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	687	789	- 102	-12,93
671290 Pénalités non déductibles	615	582	33	5,67
671800 Autres charg. exceptionnelles	72	207	- 135	-65,22
Résultat exceptionnel	14 300	-789	15 089	N/S
- Impôts sur les bénéfices		-528	528	-100
699100 Crédit d'Impôt Apprentissage restit		-528	528	-100
Résultat net Comptable	30 282	-108 131	138 413	128,00
Résultat net / chiffre d'affaires	2,92 %	-17,69 %		

Liasse 19 IS RN

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		3J CONSTRUCTIONS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12		
Adresse de l'entreprise		10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS		Durée de l'exercice précédent *		12		
Numéro SIRET *		3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0						
		Néant ☐ *						
		Exercice N clos le 31/12/2018						
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH		AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	41 181	AS	41 181			
	Autres immobilisations corporelles	AT	77 810	AU	77 810			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV		AW				
	Avances et acomptes	AX		AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CI				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	1 524	BI		1 524		
	TOTAL (II)	BJ	120 516	BK	118 991	1 524		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	8 100	BM		8 100	
En cours de production de biens		BN		BO				
En cours de production de services		BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis		BR		BS				
Marchandises		BT		BU				
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	1 000	BW		1 000		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	185 930	BY	8 189	177 740		
Autres créances (3)		BZ	26 255	CA		26 255		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC				
CRÉANCES		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	346 839	CE		346 839	
	Disponibilités	CF	209 691	CG		209 691		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	777 815	CK	8 189	769 626		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Écarts de conversion actif *	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	898 331	1A	127 180	771 150	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
	Clause de réserve de propriété :				(3) Part à plus d'un an :		CR	
Immobilisations :				Stocks :				
				Créances :				

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000...)	DA	15 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ NJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	534 448		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 282		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	581 230	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	901		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	21 150		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	47 413		
	Dettes fiscales et sociales	DY	120 457		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	189 921		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	771 150		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	189 921			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Exp. obligatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 035 866	FI		FI	1 035 866	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 035 866	FK		FJ	1 035 866	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 380	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 042 246	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	171 390	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(300)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					PW	489 198	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					PX	4 564	
	Salaires et traitements *					PY	260 252	
	Charges sociales (10)					FZ	94 824	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GR	7 525	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 027 453	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	14 793		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 189	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP	1 189		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 189		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	15 982		

(RINVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 287	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	11 700	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	14 987	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	687	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	687	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	14 300	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 058 422	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 028 140	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	30 282	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	6 108
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	389	obligatoires	A9
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

DGFIP 2053 2019
EXTENSION 1[illegible]

Formulaire obligatoire (article
33 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2019

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		
				Augmentations		
				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KR	KP	
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	M1	KM	KN	KO
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	KQ	KR
		Dont Composants	M3	KS	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		41 181	KV	KW	KX
	Installations générales, agencements, aménagements divers *		8 056	KY	KZ	LA
	Matériel de transport *		65 061	LB	LC	LD
	Matériel de bureau et mobilier informatique		20 594	LE	LF	LG
	Emballages récupérables et divers *			LH	LI	LJ
	Immobilisations corporelles en cours			LK	LL	LM
	Avances et acomptes			LN	LO	LP
	TOTAL III		134 891			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
Autres participations			8U	8V	8W	
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS	
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV	
TOTAL IV			4 644	LR	LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				Régularisation légale * ou évaluation par méthode d'équivalence		
				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Installations générales, agencements et am. des constructions		IS	MG	MH	MI
			IT	MJ	MK	ML
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		41 181	MN	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM	MN	MO
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	MU	
	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY	NG	NH	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ	ØU	M7	ØW
Autres participations		IØ	ØX	ØY	ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G	
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK	ØL	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan ; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

⑥

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055-SD 2019

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS						Néant ☐	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I									
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
		41 181						41 181	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QJ		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QI	
TOTAL III		QU		QV		QW		QX	
		134 891				15 900		118 991	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		QN		QP		QR		QS	
		134 891				15 900		118 991	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL	NM			NO				
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non revendu (NP + NQ + NR)	NW	Total général non revendu (NS + NT + NU)		NY	Total général non revendu (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐			
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D		
		6E	6F	6G	6H		
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
		9U	9V	9W	9X		
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	8 189	6U	6V	8 189	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A		
	TOTAL III	7B	8 189	TY	TZ	UA	8 189
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	8 189	UB	UC	UD	8 189
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	UH	UK			
	UG						
	UJ						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2019

Désignation de l'entreprise :		3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *				
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT	1 524	UV		UW	1 524	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	9 794		9 794			
	Autres créances clients	UX	176 135		176 135			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 000		3 000			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	21 489		21 489		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 564		1 564		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	202		202			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX		VT	213 710	VU	212 185	VV	1 524
	RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	47 413		47 413			
Personnel et comptes rattachés		8C	16 050		16 050			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	35 426		35 426			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	67 491		67 491			
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 490		1 490			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	901		901			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L						
TOTAUX		VY	168 771	VZ	168 771			
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

SAGE Expert-comptables janvier 2019 : Etat préparatoire.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-VOT-SD

DGFIP 2058 A 2019
Extension

DGFIP 2058 A 2019
Extension

AGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	175 202	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	20 728	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	154 474	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	154 474	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9I	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Excl préparatoire.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 57 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS										Néant ☐						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	662 579	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	☐ Réserves légales ☐ Autres réserves	ZB									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(108 131)		Dividendes		ZE	20 000								
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF									
	TOTAL I	ØF	554 448		Report à nouveau		ZG	534 448								
										TOTAL II	ZH	554 448				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	340 793				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JB										XQ	22 856				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	6 774				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	23 500				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	95 274				
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	489 198					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CPE, CVAE										YW	1 025				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ	3 539				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	4 564				
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY	177 450				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	57 219				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2018) *										ØB	207 287				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%				
	- Numéro de centre agréé * XP										- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice *										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Sociétés : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
											Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
											Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Vehicule Citro 07/12/2004	15 900	15 900		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	11 700	11 700				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)		11 700				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (14)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 B du CGI.

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 : Etat pré-rempli

DGFIP N° 2059-B-SD 2019

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 16 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ②.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J = S + D + F - G - H
	À 19 %, 16,5% ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ②		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2019

Formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : 3J CONSTRUCTIONS		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

(16)

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise: 3J CONSTRUCTIONS

Néant ☐ *

Exercice ouvert le: 01/01/2018 et clos le: 31/12/2018

Données en nombre de mois 1 2

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	YP	7,00
Dont apprentis	YF	1,00
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 035 866
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	11 700
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 047 566

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	6 380
Variation positive des stocks	OD	300
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	6 680

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	ON	171 390
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	457 851
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	22 856
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	652 097

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	402 149
---	----	---------

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	SA	402 149
---	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)	GX	1 047 566
Effectifs au sens de la CVAE *	EY	7,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 8
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 1 8

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
2 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018

N° SIRET 3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 3J CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voic) 10 Rue De Montesquieu

CODE POSTAL 93410

VILLE VAUJOURS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) JOEL

Nom marital % de détention 30,20 Nb de parts ou actions 251

Naissance: Date 09/03/1952 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 1 Voie Rue Montesquieu

Code Postal 93410 Commune VAUJOURS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) FLORIAN

Nom marital % de détention 24,80 Nb de parts ou actions 124

Naissance: Date 29/10/1988 N° Département Commune Pays

Adresse : N° 10 Voie Rue Octave Mirbeau

Code Postal 77290 Commune MITRY MORY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

Extension 2

3J CONSTRUCTIONS

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Mlle Nom patronymique CHEANNE Prénom(s) ELODIE
 Nom marital % de détention 25,00 Nb de parts ou actions 125
 Naissance: Date 28/03/1974 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 56 Voie Rue de Montgeron
 Code Postal 91800 Commune BRUNOY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Expert-comptable Janvier 2019 - EMI individuel

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122018

N° SIRET

3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

3J CONSTRUCTIONS

ADRESSE (voie)

10 Rue De Montesquieu

CODE POSTAL

93410

VILLE

VAUJOURS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 - État prérempli.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2019
<i>Formulaire obligatoire</i> (art 223 du Code général des impôts)  IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS <i>Timbre à date du service</i>		
Exercice ouvert le 01012018 et clos le 31122018		Régime simplifié d'imposition
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal ☒
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐		
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐		
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société:		Adresse du siège social:
3J CONSTRUCTIONS 10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS		
SIRET	3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0	Mét :
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
B ACTIVITÉ		
Activités exercées Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment		Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%*
		Bénéfice imposable à 28%
		Déficit
		Bénéfice imposable à 15%
2 Plus-values		
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%
		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies ☐
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies ☐		Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐
		Autres dispositifs ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐		
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbG/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)		
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre ☐		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour soumettre la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		
		N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre ☐		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse
		N°
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☐ NON ☐ Si oui, Indication du logiciel utilisé		
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:
AUDIT FISCALITE COMPTABILITE 41 Rue Paul Bert 93600 AJLWAY-SOCS-BOIS		Tél: 0143302527
CGA/OMGA: Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Date: 23042019 Lieu: VAUJOURS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Qualité et nom du signataire:
		Signature:

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2019 et clos en cours d'année 2019, le taux normal d'IS est de 31% (au lieu de 33 1/3 %). Dans ce cas précis, le taux d'impôt sur les sociétés appliqué doit être précisé en annexe libre de la liasse fiscale (cf. la rubrique « Nouveautés » de la notice du formulaire n° 2065-SD).

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

N° 2065 bis-SD

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

2019

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		a	20 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e		
				f		
				g		
				h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	20 000

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES À LONG-TERME IMPOSÉES À 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2019)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise 3J CONSTRUCTIONS

du

Adresse 10 Rue De Montesquieu 93410 VAUJOURS

au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	M CHEANNE FLORIAN Conducteur de travaux				10 Rue Oclava Mirbeau 77290 MITRY MORY			
2	M TRENTÉPOHL Thomas Chef de Chantier				20 Rue de la Garenne 77290 MITRY MORY			
3	M MARTINS MENDES RUI MANUEL Compagnon Professionnel				33 Rue des Ormeaux 95100 ARGENTEUIL			
4	M AKDIM ALI Maçon				2 Rue du Chemin de fer 93240 STAINS			
5	M KOVAIS PINTO Maçon				17 Rue du 8 mai 1945 93230 ROMATNUILE			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	52 143			52 143	5 941			58 084
2	35 949			35 949				35 949
3	30 065			30 065				30 065
4	28 642			28 642				28 642
5	28 061			28 061				28 061
6								
7								
8								
9								
10								
**	174 861			174 861	5 941			180 801

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	3 843
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	2 709
Total	6 552

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018 . . (total col. 9 + total col. 10) ⑩	187 353	- de l'exercice . 2018 . . ⑩	20 113
- de l'exercice précédent ⑩	179 537	- de l'exercice précédent ⑩	(116 759)

Nom et qualité du signataire

À VAUJOURS, le 23/04/2019

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUE

N° 2067-BIS-SD

Article 238A du CGI



RELEVÉ DES FRAIS DEDUCTIBLES LIÉS À DES ÉTATS ET TERRITOIRES NON COOPÉRATIFS

Nom de l'établissement:		3J CONSTRUCTIONS		Exercice social:	
N° d'identification (SIRET):		35272072600020			
Total des dépenses visées à l'article 238A du CGI (1)					
Intérêts, arérages, autres produits des obligations, créances, dépôts et cautionnements et autres produits analogues:					
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL (2)					
Redevances de cession ou concession de licences d'exploitation, de brevets d'invention, de marques de fabrique, procédés ou formules de fabrication et autres droits analogues:					
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL (3)					
Rémunérations de services payées ou dues:					
Typologie de la dépense	Pays de situation du bénéficiaire	Description détaillée de la dépense	Montant de la dépense	Versement effectué sur un compte tenu dans un état ou territoire non coopératif	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
TOTAL (4)					
Total des dépenses revant être réintégrées au tableau 2058 A ou 2033 B			(1) - [(2)+(3)+(4)]		

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-601 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

SAGE Expert-comptables Janvier 2019 - Etat préparatoire.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

2019	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N		Néant	
PME au sens communautaire			X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	10 169		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'BEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			152 531
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			152 531
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT * Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Liasse 19 1330 CVAE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

1330-CVAE-SD

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination 3J CONSTRUCTIONS
 Adresse 1 0 Rue De Montesquieu
 Code postal 9 3 4 1 0
 Ville VAUJOURS

LA DECLARATION N° 1330-CVAE-SD DOIT IMPERATIVEMENT FAIRE L'OBJET D'UN DEPOT DEMATERIALISE
 Vous trouverez toutes les informations utiles sur www.impots.gouv.fr / Rubrique PROFESSIONNELS

SIRET 3 5 2 7 2 0 7 2 6 0 0 0 2 0
 Période de référence 0 1 / 0 1 / 2 0 1 8 3 1 / 1 2 / 2 0 1 8
 Date de cessation ww / 2 0

I. CAS SPECIFIQUE DES ENTREPRISES MONO-ETABLISSEMENT

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

II. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Valeur Ajoutée A2 402 149 case JU du 2035-E-SD, case 117 du 2033-E-SD, case SA du 2059-E-SD ou case D12 du 2072-E-SD

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Chiffre d'affaire de référence A3 1 047 566 à reporter case A1 de la 1329-DEF-SD

Chiffre d'affaires de référence du groupe B6 à reporter case A3 de la 1329-DEF-SD

A VAUJOURS
 DATE 23/04/2019
 SIGNATURE

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

PAGE 1 / 1

A. Liste des établissements de l'entreprise

SAGE Experts-comptables Janvier 2019 : Etat préparatoire.

PAGE	1	/	1
------	---	---	---

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés pendant trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

(1) Salariés sur des chantiers, salariés mis à disposition d'une autre entreprise, etc..
(2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.



ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 juin 2019

L'an deux mil dix neuf, le 27 Juin, à 18 heures 30

Les associés de la S.a.r.l. « 3 J CONSTRUCTIONS »
au capital de 15 000 €uros
se sont réunis sur convocation du gérant, au siège social.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents.

Etaient présents :

Monsieur Joël CHEANNE	propriétaire de 251 parts sociales
Madame CHEANNE Elodie	propriétaire de 125 parts sociales
Monsieur Florian CHEANNE	propriétaire de 124 parts sociales
Total des parts présentes : 500 parts sur les 500 parts composant le capital social.	

Monsieur Joël CHEANNE préside la séance en qualité de gérant de la société.

Le président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos de 31 décembre 2018
- le texte des résolutions proposées

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen des comptes annuels de l'exercice clos de 31 décembre 2018,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce
- Révision de la rémunération du gérant,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au gérant de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se montant à 30 282 € :

- le bénéfice s'élevant à	30 282 €
- report à nouveau antérieur	534 449 €
- total	564 731 €
- distribution aux associés	- 30 000 €

- Montant du report à nouveau après affectation et distribution : 534 731 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans abattement
2017	20 000.00	0	0
2016	20 000.00	0	0
2015	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2017	20 000.00	0	20 000.00
2016	20 000.00	0	20 000.00
2015	20 000.00	0	20 000.00

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur Joël CHEANNE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION :

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2020 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

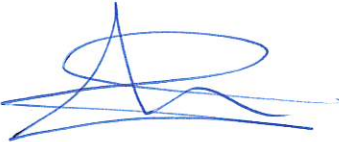
Ces résolutions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures.

De tout ce que ci-dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant.

Le gérant,
Joël CHEANNE

Un associé,

Cheanne Florian






ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Chers Associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation :

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS :

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés sont ceux de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'une durée de douze mois et, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

SITUATION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 1 035 866 €uros, contre 611 197 €uros au titre de l'exercice précédent.

Notre effectif est de 7 salariés, réparti comme suit :

- 1 Cadre
- 2 Etam
- 3 Ouvriers
- 1 Apprentie

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à 1 027 453 €uros.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

A titre comparatif

	Année 2018	Année 2017
Autres achats et charges externes	489 198 €	266 627 €
Salaires et traitements	260 252 €	258 362 €
Charges sociales	94 824 €	120 830 €

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat se solde par un bénéfice de 30 282 €uros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR :

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre gérant.

Malgré une conjoncture actuelle toujours aussi difficile, nous avons pu redresser le chiffre d'affaires pour l'année 2018. Le carnet de commandes à fin juin 2019 nous amène à penser que le chiffre d'affaires se stabilisera.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Nous vous proposons d'affecter le résultat tel qu'il ressort des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit un bénéfice de 30 282 €uros comme suit :

- 30 282 €uros, en report à nouveau
- Une distribution de dividendes aux associés pour 30 000 €uros.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices de la façon suivante :

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans battement
2017	20 000.00	0	0
2016	20 000.00	0	0
2015	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2017	20 000.00	0	20 000.00
2016	20 000.00	0	20 000.00
2015	20 000.00	0	20 000.00

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

RATIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2020 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

CONCLUSION :

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

CHEANNE Joël
Le Gérant





ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 juin 2019**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus au Gérant de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se montant à 30 282 € :

- le bénéfice s'élevant à	30 282.00 €uros
- report à nouveau antérieur	534 449.00 €uros
- total	564 731.00 €uros
- distribution aux associés	- 30 000.00 €uros
- montant du report à nouveau après affectation	534 731.00 €uros

Années	Dividende global	Abattement 50 %	Sans abattement
2017	20 000.00	0	0
2016	20 000.00	0	0
2015	20 000.00	0	0

Exercices	Dividende distribué	Avoir fiscal	Revenu réel
2017	20 000.00	0	20 000.00
2016	20 000.00	0	20 000.00
2015	20 000.00	0	48 000.00

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance des opérations intervenues entre Monsieur Joël CHEANNE et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'Article 223-19 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qu'il relate.

QUATRIEME RESOLUTION

Nous vous proposons que la rémunération de la gérance pour l'exercice 2020 s'élève à un montant mensuel de base de 500 €, auquel s'ajoutera, éventuellement, une prime en fonction des objectifs et des résultats. En outre, le Gérant sera remboursé de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs et accepte en tant que de besoin cette décision.

Le Gérant

Joël CHEANNE

